

TRIBUNAL
DE PREMIERE INSTANCE

14.17.29

d'ABIDJAN

76072/22

Section d

Extrait N° 659 du 31/12/1986 COSROU/TOUPAH
CERTIFICAT DE NATIONALITE IVOIRIENNE
 C.N.I N° C 0066 7349 79 DU 07/09/2009 NIABLE (Père)

N° 8007960 du registre d'ordre.

Le Président du tribunal de première instance d ABIDJAN

OU

Le Juge de la Section d

Certifie, au vu des pièces produites

que M. KOUAKOU PRINCE ADJEI

demeurant à ABIDJAN

né(e) COSROU le 19/12/1986

de ADJEI FRANCOIS KOUAME né(e) DIANGOBO

le 20/04/1978 et de API ESTELLE YAPI

né(e) NIABLE le 01/01/1970

est ivoirien(ne)

ABIDJAN, le Vendredi 20 mai 2022

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL



[Signature]

VALLOU EYAMA

NAT

(1) Rayer les mentions inutiles

REPRODUCTION INTERDITE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

EXTRAIT

ETAT CIVIL

du Registre des Actes de l'Etat Civil
pour l'année 1986

CIRCONSCRIPTION D'ETAT CIVIL

de e TOUPAH

CENTRE

de e Cosrou

N° 659 du 31/12/86 du Registre

NAISSANCE DE

Kouakou Prince ADJEI ./.

E18

Le Dix neuf décembre mil neuf cent quatre vingt six ./.

est né(e) Kouakou Prince ADJEI ./.

./.

à Cosrou ./.

Fils de Adjei François KOUAME ./.

Nationalité ./.

et de Api Estelle YAPI ./.

Nationalité ./.

MENTIONS (éventuellement) :

Marié(e) le à ./.

Avec ./.

Mariage dissous par décision de divorce en date du ./.

./.

Décédé(e) le à ./.

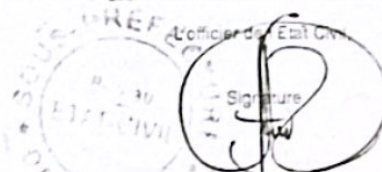
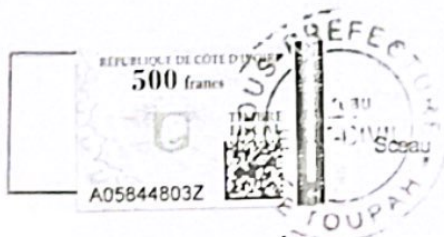
Certifié le présent extrait conforme aux indications portées au registre

Delivré à

Toupah

le

17 mars 2022



Ylié Marie-Ange GUELA épouse TRABI

Grade I, I 3^{ème} Echelon